

CONSEIL SYNDICAL du 13.03.2024: COMPTE-RENDU

Le Conseil Syndical du Syndicat mixte, qui s'est réuni **le mercredi 13 mars 2024 à 14h00, en mairie de Saint André sur sèvre** a délibéré sur les points suivants :

Date convocation par email : 23.02.2024

- Préambule :

Nomination du secrétaire de séance : **Dany GRELLIER**

Vérification du Quorum : **OK**

Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du **15.11.2023**

Etaient Présents :

Mesdames Sylvie RENAUDIN, Bérangère SOULARD, Mélanie MULOWSKY et Esther MAHIET-LUCAS.

Messieurs Philippe ROBIN, Thierry MAROLLEAU, Dany GRELLIER.

Etaient Absents : Madame Catherine POUPET, Messieurs Guillaume JEAN, Cyrille GUIBERT.

Etaient excusés : Madame Anne ROY, Messieurs Patrice LABAEYE, Franck JAUD, Philippe MAUFRREY, David CHARBONNEAU, Mission tourisme, Conseil départemental des Deux-Sèvres.

Ont assisté également : Mesdames Véronique BERTHOMIER et Marianne BARCELO Conseil départemental des Deux-Sèvres, Messieurs Antoine ORAIN, Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, François EPINARD, Conseil Départemental de la Vendée et Benoit SAMSON, conseiller aux décideurs locaux du Pays du Bocage bressuirais.

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 7

A -TRAVAUX

CAUE 79 : Préliminaires pour recrutement maîtrise d'œuvre pour futurs travaux

Suite au dernier conseil syndical du château de Saint Mesmin en date du 15 novembre 2023, un accompagnement auprès du CAUE 79 a été validé pour la rédaction du cahier des charges dans le cadre d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour de futurs travaux d'aménagement et de conservation sur le site du château de Saint Mesmin.

Madame LEBOT, architecte conseillère s'est déplacée pour une première rencontre sur site début janvier 2024.

Pour rappel voici le retroplanning prévu :

- 1^{er} trimestre 2024 : Rédaction par Le CAUE79 du cahier des charges et RC et guidage pour publication ainsi que pré-sélection et sélection des candidats.*
- 2nd trimestre 2024 : Recrutement de la MO et démarrage étude.*
- 2025 : Appel d'offres et démarrage travaux.*

Coût validé : 750€TTC

Madame LEBOT du CAUE79 a présenté en séance :

- ❖ Le cahier des charges pour recrutement de la maîtrise d'œuvre, sous forme de pré-diagnostic associé au préprogramme d'études avec les besoins nécessaires au développement du site et contraintes qui s'imposent.

Suite à l'exposé de l'architecte conseil du CAUE79 et débat avec les membres du conseil syndical présents, ce cahier des charges doit faire l'objet d'un réajustement afin de minimiser la partie diagnostic (Multiples études déjà faites au château) et s'attarder sur les aménagements des dépendances pour développer l'activité du site. Madame Le Bot a rappelé que le diagnostic est obligatoire pour les monuments historiques et que cette étude de base permettra aussi de rafraichir l'étude la plus récente qui date de 2014. L'étude globale du site réactualisée permettrait de hiérarchiser tant les travaux de conservation que ceux d'aménagements en fonction des urgences et des priorités.

Une rencontre sera programmée sur site au plus vite afin de recentrer la demande du syndicat mixte en présence de la présidente et vice-président, voire la mission tourisme du département des Deux-Sèvres.

GAL/FEDER : Financement études pour futurs travaux

Le GAL/FEDER serait susceptible d'apporter une aide financière sur la partir étude des futurs travaux du château de Saint Mesmin. Les études pourraient éventuellement s'inscrire sur 2 fiches-actions du Volet Territorial des Fonds Européens.

Fiche-Action 1 « Assurer un maillage territorial efficient des infrastructures de services publics

Objectif opérationnel visé : « Créer, moderniser des infrastructures et équipement de services en matière de santé, petite enfance et enfance, sport, culture, tourisme, etc ».

Effet attendu : « rayonnement accru des équipements ».

Type d'actions soutenues : « études et démarches d'accompagnement ».

Plafond d'aide : 500 000 € pour les EPCI et syndicats

Fiche-Action 4 « Favoriser une approche innovante de découverte du patrimoine naturel, culturel, matériel et immatériel »

Objectif opérationnel visé : « Conserver et valoriser les sites historiques et naturel », « promouvoir l'offre touristique locale ».

Effet attendu : « augmentation de la fréquentation et de la durée des séjours ».

Type d'actions soutenues : « études et démarches d'accompagnement ».

Plafond d'aide : 50 000 € par projet

Lorsque 2 fiches-actions peuvent être mobilisées, l'une des deux fiches sera retenue par la suite.

NB : La pré-demande d'aide Volet Territorial doit être déposée avant tout commencement d'opération (signature de marché ou signature de devis ou bon de commande...)

REGION NOUVELLE AQUITAINE

La région Nouvelle Aquitaine serait susceptible d'apporter une aide sur les futurs travaux du château de Saint Mesmin. La Région a plusieurs dispositifs :

- Patrimoine : aide à la restauration MH (pas d'aide sur les études diagnostic et possibilité d'inclure les études de MoE avec la 1ere tranche de travaux (les dépenses éligibles sont plafonnées à 400 000 € HT)

- Patrimoine : aide aux études préalables aux opérations globales de valorisation du patrimoine : on peut aider à hauteur de 20% ou 25% si l'étude est aidée par des fonds européens (leader, FEDER). Cela correspondrait à la partie « Aménagement sur les dépendances classées MH en façade et toitures ».
- Tourisme : aide au conseil qui correspondrait à l'aménagement des dépendances.

DRAC NOUVELLE AQUITAINE

La Drac Nouvelle Aquitaine pourrait apporter une aide sur la partie Etude et Travaux :

- **Etude : 40% sur le HT** en 3 étapes (DIAG/MO jusqu'aux AT et MO pour suivi de chantier)
- **Travaux : 35% à 40% sur le HT.**

Les mêmes informations vont être demandées auprès de la Région Pays de la Loire.

B – ADMINISTRATION & GESTION

Débat d'orientation budgétaire 2024

Le débat d'orientation budgétaire 2024 du Syndicat Mixte du Château de Saint Mesmin portera sur les deux axes statutaires :

- **Animations du site :** Animations portant sur « **LE MOYEN AGE VOUS MET AUX DEFIS** », communication y afférant, contrats des compagnies, landscape game, escape game et événements annuels, achat produits boutique, postes saisonniers/stagiaires/artistes avec charges de personnel.
- **Mise en valeur du site :** Restauration du site, études de valorisation du corps de ferme, maintenance, entretien.

Cf. annexe jointe

Proposition retenue

Les membres présents du conseil syndical du Château de Saint Mesmin valident le débat d'orientation budgétaire 2024. Les membres du Conseil Syndical autorisent Madame La Présidente à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

PERSONNEL 2024 : Saisonniers et stagiaires 2024

Le recrutement de saisonniers et stagiaires et artistes au sein du syndicat mixte du château de Saint Mesmin tient compte des besoins nécessaires au bon déroulement des activités sur l'ensemble de l'année, des budgets accordés en fonctionnement ainsi que des décrets d'application de l'Etat, liés à la rémunération des stagiaires en collectivité territoriale.

Ainsi, ci-dessous, voici, au vu des candidatures reçues, le tableau des besoins en effectifs du château de Saint Mesmin pour la saison 2024 se présentant de la manière suivante :

CHÂTEAU SAINT MESMIN Personnel 2024	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
<i>Animations château</i>												
5 Artistes via GUSO (2 mois)							5	5				
<i>Accueil, guidage, billetterie</i>												
1 Stagiaire (5 mois)				1	1	1	1	1				
1 Médiatrice (12 mois)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1 saisonnier							1	1				
							Stage rémunéré	Artistes guso				
							Médiateur(ice)	Saisonnier				

Proposition retenue

Les membres présents du syndicat mixte valident le tableau des effectifs de personnel non titulaire (surcroît de travail et accroissement temporaire d'activités), personnel stagiaire (rémunéré) ainsi que personnel intermittent du spectacle (via le GUSO) pour la saison 2024, en fonction des candidatures reçues.

Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

PERSONNEL 2024 : OUVERTURE POSTES SAISONNIERS

Le Syndicat Mixte du Château de Saint Mesmin a pour objet la mise en valeur et l'animation du Château de Saint Mesmin. A cet effet, il exerce la compétence suivante : le fonctionnement de l'ensemble du site (château et dépendances).

A cet égard, il est en charge du recrutement du personnel saisonnier nécessaire aux animations du lieu durant son ouverture au public. Ainsi, pour le fonctionnement du site en 2024, les besoins en personnel seront les suivants :

Définition des emplois : Participation aux animations médiévales sur site (visite guidée/ateliers d'animation et accompagnement des groupes d'enfants et d'adultes), gestion de l'accueil du public (billetterie et boutique), soutien en communication et création graphique et participation à l'entretien du site (accueil/sanitaires).

Le poste de médiateur (trice)

Filière culturelle, statut contractuel

Période de contrat : 01.01.2024 au 31.12.2024

Grade du poste : Adjoint territorial du patrimoine,

Validé par délibération n°23.878 en date du 15.11.2023

Le poste de médiateur (trice)

Filière animation, statut contractuel,

Période de contrat : 01/07/2024 au 31/08/2024 pour 1 poste

Grade du poste : Adjoint territorial d'animation. Échelle C1, Echelon 1/IM366

Les congés ne sont pas pris durant la période du contrat. Le dernier mois, l'agent percevra 10% de leur rémunération brute sur la base de l'ensemble de la période du contrat.

Il n'est pas proposé de régime indemnitaire, ni de prise en charge des frais de déplacement.

5 postes d'animateurs pour prestations artistiques via le GUSO

Période de contrat : 01/07/2024 au 31/08/2024

Proposition retenue

Les membres du Conseil Syndical décident de recruter pour la saison touristique 2024, au château de Saint Mesmin, le personnel ci-dessus mentionné.

Le traitement des paies du personnel saisonnier recruté autre que GUSO s'effectuera par l'intermédiaire du Centre de Gestion de Saint Maixent.

Les membres du Conseil Syndical laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

AVENANT n°3 : Service INTERIM du CDG79, Hausse de la participation aux frais de gestion

Objet : Service intérim du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres – Hausse de la participation aux frais de gestion des agents intérimaires – Signature d'un avenant n° 3 à la Convention

- Vu le code général de la Fonction publique,

Madame La présidente rappelle au Conseil syndical du château de Saint Mesmin que par délibération n°05.94 en date du 19 janvier 2005 il a été décidé l'adhésion au service intérim du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres et a autorisé la Présidente à signer la convention correspondante.

Elle précise que dans ce cadre, le Centre de gestion peut mettre à disposition des Collectivités et établissements publics adhérents à ce service, des agents non titulaires pour faire face au remplacement de leurs personnels lors de périodes de maladie ou de surcroît d'activités.

Elle informe le Conseil Syndical du Château de Saint Mesmin que le Conseil d'administration du Centre de gestion du 11 décembre 2023 a décidé d'augmenter le taux de facturation au 1^{er} janvier 2024, qui passera de 4,5 % à 5% des salaires bruts des personnels intérimaires mis à disposition et qu'il convient en conséquence de l'autoriser à signer l'avenant correspondant.

Après avoir pris connaissance de l'avenant n° 3 à la convention de mise à disposition des personnels intérimaires,

Le Conseil Syndical du Château de Saint Mesmin après avoir délibéré :

AUTORISE la Présidente à signer avec le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres, l'avenant n°3 à la convention de mise à disposition des personnels intérimaires, qui acte la décision du Conseil d'administration du Centre de gestion, de fixer à compter du 1^{er} janvier 2024 la participation aux frais de gestion à une somme égale à 5 % des salaires bruts versés aux agents intérimaires mis à disposition.

Proposition retenue

Les membres présents du conseil syndical valident l'avenant n°3, de la convention liée au Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres via son service intérim de mise à disposition de personnels intérimaires.

Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

TARIFICATION PRODUITS BOUTIQUE et EBOUTIQUE 2024

Il est proposé de valider les tarifs des produits de la boutique pour 2024 du Château de Saint Mesmin, produits qui seront mis en vente en boutique sur site au château de Saint Mesmin et sur l'Eboutique du site Internet.

La liste des produits a été présentée en séance. Un recalcul des tarifs a été opéré à la hausse en fonction des nouveaux achats et des produits les plus lucratifs.

La marge actuel avoisine 50%. Lors du prochain conseil syndical seront proposés les produits de restauration rapide

Proposition retenue

Les membres du conseil syndical acceptent dans sa totalité la tarification 2024 et la modulation tarifaire des produits de la boutique et e-boutique du Château de Saint Mesmin.

Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

C – ANIMATIONS

BILAN SAISON 2023

Cf. annexe jointe

Le bilan complet sera envoyé par email avec le compte rendu sous forme de lien.

TABLEAU DES ANIMATIONS 2024 : Choix des compagnies

En complément de la thématique retenue 2024 : « **Le Moyen Age vous met aux défis** » autour de trois espaces animés ci-dessous présentés :

- **DANS LA BASSE-COUR : Défis physiques**

Le sport c'est la santé ! C'est nécessaire au quotidien car la vie est rude au labeur. L'entretien du corps passe par des exercices physiques comme les jeux collectifs, les joutes, l'entraînement n'excluant pas des soins utiles et bien réels d'hygiène corporelle.

- **DANS LA CUISINE : Défis culinaires**

Bien manger pour se sentir en pleine forme et en bonne santé. Cuisiner est donc un art de la diététique ! Grâce aux vertus des aliments cuisinés, on peut prévenir et guérir tout en éveillant les papilles. C'est aussi un art prestigieux afin d'épater les convives lors des grandes réceptions.

- **DANS LE LOGIS : Défis de l'esprit**

Un corps sain dans un esprit sain ! L'un ne va pas sans l'autre pour un parfait équilibre. Il faut cultiver et nourrir sa force morale par la connaissance et le savoir : Jeu des mots, devinettes, jeux de société, énigmes, sciences et arts pour se forger un mental de fer.

Le château de Saint Mesmin accueillera d'avril à décembre des manifestations comme suit :

Tableau récapitulatif des structures d'animation 2024 :

Dates	Thématiques	Structures / Compagnies	Statuts	contrat conv.	Nb jrs	Nb pers.	Montant € TTC	TOTAL WE
Du 13 avril au 5 mai	Relevez le défi	Interne	Prof.		23	0	0,00	0,00 €
Du 8 au 12 mai	Au Château, les enfants	Hoel le jangleur	Prof.	cont.	5	2	3 920,00	7 509,80 €
Du 8 au 12 mai	Au Château, les enfants	Les Nanous	Prof.	cont.		2	1 173,80	
Du 8 au 12 mai	Au Château, les enfants	Archery game	Prof.	Loc.		0	501,00	
Du 8 au 12 mai	Au Château, les enfants	Comédien	Prof.	GUSO		2	1 915,00	
Du 7 juillet au 30 août	Le Moyen Age vous met aux défis	Comédien	Prof.	GUSO	55	5	30 000,00	30 000,00 €
21 et 22 septembre	Défis culinaires : JEP 2024	Comédien	Prof.	GUSO	2	1	1 010,39	1 010,39 €
Du 19 octobre au 3 novembre	Défis sportifs, façon Playmobil®	Jean-Philippe Broussin	Prof.	cont.	16	1	1 600,00	1 600,00 €
6 décembre	Saint Nicolas	Aénor	Prof.	cont.	1	1	400,00	1 940,00 €
6 décembre	Saint Nicolas	Patrick Proust	Prof.	cont.		1	350,00	
6 décembre	Saint Nicolas	Comédien	Prof.	GUSO		1	400,00	
6 décembre	Saint Nicolas	Comédien	Prof.	GUSO		1	400,00	
6 décembre	Saint Nicolas	Le kiosque à sourires	Prof.	Loc.		0	390,00	
Du 7 au 8 décembre	Le mystère Saint Nicolas	Interne			2		0,00	0,00 €
TOTAUX							42 060,19	42 060,19 €
<i>Rappel 2023</i>							55 000,00	

Proposition retenue

Les membres du Conseil Syndical présents valident l'ensemble des compagnies, structures et artistes qui participeront à la programmation 2024 « **Le Moyen Age vous met aux défis** ». Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

D - DIVERS

DISTRIBUTEURS A BOISSONS

Le syndicat avait acheté en 2014 un distributeur d'occasion pour la vente des boissons froides et confiseries (achat acté pour 1500 € TTC auprès de SERVEX, basé à Moncutant). Ce distributeur âgé d'environ 20 ans aujourd'hui ne fonctionne plus (groupe Froid HS).

En parallèle, depuis 2014, une machine à boissons chaudes est louée chaque année auprès de SERVEX pour une durée de 3 mois (début juillet, fin septembre). Un contrat actuel signé en 2021 nous lie à SERVEX jusqu'en 2026.

Bilan financier 2023 des deux machines au **06.11.2023**

DISTRIBUTEURS CHÂTEAU 2023	Boissons chaudes	Boissons froides	Total
Dépenses	en euros TTC	en euros TTC	en euros TTC
Coût location global (3 mois)	200,00 €	700,00 €	
Achat dosettes café	105,00 €		
Total dépenses	305,00 €	700,00 €	1 005,00 €
Recettes	en euros TTC	en euros TTC	en euros TTC
Vente sur site	530,00 €	2 600,00 €	
Total recettes	530,00 €	2 600,00 €	3 130,00 €
Excédent	225,00 €	1 900,00 €	2 125,00 €

❖ *Excédent de 2 125 €*

Proposition INVESTISSEMENT 2024 :

- Achat d'un nouveau distributeur à boissons froides : neuf ou reconditionné avec la possibilité d'intégrer un monnayeur + paiement en CB. (via un opérateur intermédiaire)

Les offres des entreprises ont été présentées en séance

D'autres prospections et investigations vont être engagées pour une présentation de nouvelles machines et tarifs d'achat lors du prochain conseil syndical.

ECOPATURAGE EN COURS

GOBIN PAYSAGES est intervenu en 2023 dans le cadre de la mise en place d'écopastoralisme au pied du château afin de pallier aux ronces envahissantes. Deux chèvres ont été installées à la fin du mois d'août et retirées mi-octobre.

Une nouvelle proposition tarifaire a été proposée par l'entreprise pour 2024 comme suit :

1 – Mise en place d'une clôture souple avec poteaux en châtaigniers : 208 € HT

2 – Mise en place et reprise des chèvres : 104 € HT

➤ **TOTAL : 312 € HT soit 374.40€ TTC**

Proposition retenue

Les membres présents du conseil syndical valident la société GOBIN PAYSAGES pour effectuer de l'écopastoralisme au pied du château de Saint Mesmin.

Ils laissent Madame la Présidente signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Divers :

Bérangère Soulard informe les membres que la radio Europe2 via son animateur/chroniqueur investira les locaux de l'OT du Pays de Pouzauges, le 29 mars prochain pour son émission Clément s'incruste sur Europe2

ACCUEIL > EUROPE 2

Clément s'incruste à Pouzauges, assistez à l'émission !



Écrit Par [Marine Pineau](#) - Publié le 14 Mar 2024 à 08:24

Vendredi 29 mars, Clément et toute l'équipe s'incrustent à l'office du tourisme du Pays de Pouzauges ! Clément, Sandra, Fabien et Julie débarquent pour une émission pas comme les autres de 6h à 9h30 ! Au programme, de la bonne humeur, des fous rires et des surprises !

FIN DE SEANCE, 16H00